



©FAO/Gustave Ntaraka

## ASSISTANCE D'URGENCE POUR LA LUTTE CONTRE LA PESTE PORCINE AFRICAINE (PPA) DANS LES RÉGIONS DU TCHOLOGO ET DU PORO

Mai 2021

ODD:



Pays:

Côte d'Ivoire

Code du projet:

TCP/IVC/3701

Contribution de la FAO:

467 000 USD

Période de mise en œuvre:

11 octobre 2018 – 30 novembre 2020

Contacts:

Bureau de la FAO en Côte d'Ivoire

FAO-CI@fao.org

## Partenaire

Ministère des ressources animales et halieutiques.

## Bénéficiaires

Les acteurs de la filière porcine et en particulier les éleveurs-producteurs (environ 2 500 acteurs), les consommateurs, la Direction des services vétérinaires (DSV), et autres structures gouvernementales chargées de la lutte contre la PPA.

## Contribution au Cadre de programmation par pays (CPP)

CPP 2018-2021, Effet C1: La résilience des ménages vulnérables est améliorée en renforçant la santé animale, la détection, la prévention, la lutte contre les maladies porcines, l'amélioration de l'accès aux marchés, le développement et la structuration des chaînes de valeur, la promotion de technologies innovantes, l'autonomisation des femmes et des jeunes.



## DESCRIPTION DU PROJET

Depuis 1996, la filière porcine de la Côte d'Ivoire a été ébranlée à plusieurs reprises par la Peste porcine africaine (PPA), une maladie virale extrêmement contagieuse qui occasionne d'importantes mortalités et contre laquelle il n'existe ni traitement ni vaccin.

En 2017, la PPA est réapparue au nord du pays dans les régions du Poro et du Tchologo (départements de Ouangolodougou, Ferkessedougou et de Korhogo) et a entraîné la mort de plus de 17 132 porcs, l'abattage sanitaire de 31 108 porcs détenus par 887 éleveurs et l'octroi d'indemnisations à hauteur de 91 000 000 FCFA.

Le projet devait apporter une expertise déterminante pour contrôler et éradiquer les foyers de PPA confirmés dans la zone ciblée, tout en améliorant la biosécurité, le dispositif de surveillance épidémiologique et la formation des acteurs concernés par la lutte contre la PPA.

## IMPACT

Grâce au renforcement des capacités des acteurs et à la mise à disposition de matériel et d'équipements de lutte et de surveillance épidémiologique, l'épizootie a été contrôlée dans les zones et élevages infectés, ce qui a permis à environ 2 500 producteurs et transformateurs de sécuriser leurs moyens d'existence et de relancer leur production. La biosécurité et le dispositif de surveillance épidémiologique ont été renforcés tout au long de la chaîne de valeur porcine afin de prévenir le retour de la maladie et à terme, de l'éradiquer complètement.

## RÉALISATION DES RÉSULTATS

Le projet a apporté son expertise en zootechnie, qui a permis de rédiger un Guide de bonnes pratiques de biosécurité dans les élevages porcins en Côte d'Ivoire visant à prévenir les épizooties, tiré à 1 000 exemplaires et remis aux producteurs. Un modèle-type de porcherie à vulgariser a également été défini.

Sur le front de la surveillance épidémiologique de terrain, des formations ont été organisées au bénéfice de 36 vétérinaires (techniques d'investigation, de prélèvement, de conditionnement et de transport d'échantillons au laboratoire et biosécurité) et de 122 acteurs de la filière (connaissance de la maladie, surveillance, rapportage, mesures d'hygiène et de biosécurité). Les capacités de diagnostic du Laboratoire national d'appui au développement agricole (LANADA) ont été rétablies avec la fourniture de matériel de laboratoire. Par ailleurs, les Directions régionales et départementales ont également reçu du matériel et bénéficié de formations dans le but de renforcer la surveillance et de faciliter la réalisation des investigations.

Enfin, un plan de contingence de lutte contre la PPA a été développé ainsi que les procédures opérationnelles standard de gestion d'une épizootie de PPA.



## MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

La survenue de la pandémie de Covid-19 n'a pas permis d'exécuter les activités de terrain et d'achats des équipements et réactifs conformément au plan de travail établi. En conséquence, des demandes d'extension avec ajustement du plan de travail ont été acceptées. Les achats et la distribution des intrants ont aussi enregistré des retards dus à l'indisponibilité des matériels et équipements, ainsi qu'à la suspension des déplacements à l'intérieur du pays. Tous les livrables du projet ont toutefois été remis dans le respect du budget. Les risques ont été gérés par l'unité opérationnelle de la Représentation de la FAO en Côte d'Ivoire. Des échanges ont notamment été menés avec des bénéficiaires qui avaient déposé des réclamations, et des solutions ont été trouvées.

## MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

Le développement et la mise en œuvre d'un programme national de la lutte contre la peste porcine en Côte d'Ivoire, ainsi que la mise en place d'un programme régional, doivent être poursuivis.

## DURABILITÉ

### 1. Développement des capacités

La Direction des services vétérinaires (DSV) a été étroitement impliquée dans les activités. Les formations menées ont renforcé les compétences des acteurs, leur permettant d'intervenir de façon plus informée et autonome. Des Groupements de défense sanitaire (GDS) seront mis en place dans d'autres localités à Niakaramandougou et à Boundiali pour renforcer la surveillance de la PPA au nord de la Côte d'Ivoire.

### 2. Égalité des sexes

Le principe d'égalité des sexes a été respecté lors de toutes les activités du projet.

### 3. Durabilité environnementale

Des dispositions ont été prises afin de préserver les composantes environnementales (eau, air, sol). Les animaux abattus ont été enfouis en présence des agents du Ministère de l'environnement loin des eaux de surface, des ouvrages de captages, etc.

### 4. Approche fondée sur les droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent

En luttant contre la PPA, le projet a protégé les moyens d'existence des acteurs de la filière porcine, apportant sa contribution à la sécurité alimentaire des populations.

### 5. Durabilité technologique

Les bénéficiaires ont adhéré au projet et se sont appropriés les technologies développées. Le projet a fortement contribué au renforcement de leurs capacités à travers des séances de formation théoriques et pratiques et a également établi un partenariat avec des structures privées pour la gestion des carcasses.

### 6. Durabilité économique

Des ressources financières ont été dégagées par le Gouvernement afin de poursuivre les activités du projet après sa clôture. Les produits et services développés lors de la mise en œuvre du projet sont abordables pour les bénéficiaires.



## DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION

- ❑ **Direction des services vétérinaires.** 2020. Plan d'intervention d'urgence contre la peste porcine africaine en Côte d'Ivoire. Abidjan. 45 pp.
- ❑ **Direction des services vétérinaires.** 2020. Procédures opérationnelles standard de la gestion d'une épizootie de peste porcine africaine. Abidjan. 42 pp.
- ❑ **Direction des services vétérinaires.** 2020. Guide de bonnes pratiques de biosécurité dans les élevages porcins en Côte d'Ivoire. Abidjan. 30 pp.
- ❑ **Matériel de diffusion:** 1 000 T-shirts, 2 000 dépliants, 2 kakemonos.



RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

|                               |   |  |                |
|-------------------------------|---|--|----------------|
| <b>Impact attendu</b>         | <b>Renforcement la sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté (amélioration des revenus) dans les régions du Poro et du Tchologo par l'amélioration de la biosécurité et des systèmes de production porcine</b>   |  |                |
| <b>Résultat</b>               | Contrôle et éradication de la PPA en Côte d'Ivoire et maîtrise des facteurs de risques d'introduction et de propagation touchant environ 2 500 acteurs de la chaîne de valeur (plus de 2 000 éleveurs de porcs concernés par les bénéfices générés)   |  |                |
|                               | <b>Indicateur (s)</b>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sécurisation des biens et augmentation des revenus des producteurs par l'éradication de la PPA.</li> <li>2. Renforcement des capacités de lutte contre la PPA.</li> <li>3. Rétablissement pour reconstituer le cheptel porcin par les porcs sentinelles et des appuis techniques.</li> </ol>   |                |
|                               | <b>Situation de référence</b>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 793 fermes traditionnelles de porcs recensées; absence de notification de la maladie avant la fin du projet.</li> <li>2. Déficiences relevées dans le rapportage et le système national de surveillance au niveau déconcentré.</li> <li>3. Abattage sanitaire de 31 108 porcs.</li> </ol>  |                |
|                               | <b>Objectif final</b>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 20 élevages pilotes ciblés pour les mesures de biosécurité; 250 responsables de groupements, 11 Groupes de défense sanitaire (GDS) porcins, 2 500 éleveurs et agents des services techniques formés; au moins 50 % des acteurs de la filière porcine adoptent les mesures préconisées.</li> <li>2. 19 Directeurs régionaux (DR), 37 Directeurs départementaux (DD), 230 membres de groupements, 3 000 agents publics, privés et bénéficiaires (dont 50 % de femmes) formés aux thématiques du projet.</li> <li>3. Augmentation d'environ 10 % du cheptel porcin à la fin du projet par l'application de la biosécurité et de méthodes innovantes.</li> </ol> |                |
|                               | <b>Commentaires et mesures de suivi à adopter</b>   | Les activités ont été réalisées à environ 97 %. La Direction des services vétérinaires (DSV) et de la production d'élevage, en collaboration avec les Groupements de défense sanitaire mis en place dans les localités du projet, coordonneront le déroulement des actions sur les sites.  |                |
| <b>Produit 1</b>              |   |  |                |
|                               | La biosécurité des élevages, des fermes et des marchés est renforcée  |  |                |
|                               | <b>Indicateurs</b>  | <b>Objectif</b>  | <b>Réalisé</b> |
|                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurisation des biens et augmentation des revenus des producteurs par l'éradication de la PPA.</li> <li>- Renforcement de l'hygiène et de la biosécurité dans les élevages.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 élevages pilotes ciblés.</li> <li>- 250 responsables de groupements, 11 GDS porcins, 2 500 éleveurs et agents de services techniques formés.</li> <li>- Au moins 50 % des acteurs de la filière porcine adoptent les mesures préconisées.</li> </ul>   | <b>Oui</b>     |
| <b>Situation de référence</b> | 793 fermes traditionnelles de porcs recensées; absence de notification de la maladie avant la fin du projet.  |  |                |
| <b>Commentaires</b>           | <p>L'enquête a été réalisée du 15 au 28 juillet 2019 dans les régions du Poro, du Tchologo, de la Bagoué et du Hambol. Ces régions du nord de la Côte d'Ivoire sont situées à la frontière avec le Mali et le Burkina Faso.</p> <p>Au total, 628 élevages ont été recensés dans la zone du projet (51,91 % dans le Tchologo, 40,45 % dans la Bagoué, 4,78 % dans le Poro et 1,75 % dans le Hambol):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 32,43 % étaient des élevages de type traditionnel;</li> <li>- 30,81 % en divagation (63,24% de type traditionnel divagant);</li> <li>- 21,89 % de type semi-intensif;</li> <li>- 14,46 % de type intensif;</li> <li>- 0,41 % de type intégré (soit trois élevages).</li> </ul> <p>Les 628 élevages visités ont été cartographiés et les données socio-économiques des éleveurs dans la zone du projet ont été relevées.</p> <p>Cent vingt-deux acteurs de la filière porcine ont été formés à la reconnaissance de la PPA, à la notification et aux mesures d'hygiène et de biosécurité à Korhogo.</p> |  |                |
| <b>Activité 1.1</b>           | Développer un plan de biosécurité   |  |                |
|                               | <b>Réalisé</b>  | Oui  |                |
|                               | <b>Commentaires</b>   | Un guide de bonnes pratiques de biosécurité a été élaboré et imprimé à 1 000 exemplaires pour être remis aux acteurs.  |                |
| <b>Activité 1.2</b>           | Concevoir un modèle-type de porcherie   |  |                |
|                               | <b>Réalisé</b>  | Oui  |                |
|                               | <b>Commentaires</b>   | Le plan-type de porcherie a été conçu et est disponible.   |                |

|                               |   |   |         |
|-------------------------------|---|---|---------|
| <b>Activité 1.3</b>           | Élaborer et mettre en œuvre un protocole, modèle standardisé de biosécurité   |   |         |
|                               | Réalisé   | Oui   |         |
|                               | Commentaires  | Un guide de bonnes pratiques de biosécurité a été produit.  |         |
| <b>Activité 1.4</b>           | Former tous les acteurs directs de la lutte contre la PPA (techniciens et auxiliaires d'élevage, éleveurs) à la prévention, au contrôle, aux normes d'élevage, de biosécurité, de gestion de l'exploitation, etc.   |   |         |
|                               | Réalisé   | Oui   |         |
|                               | Commentaires  | Trente-six agents vétérinaires de la zone du projet ont été formés à la reconnaissance de la PPA, aux techniques d'investigation, de prélèvement, de conditionnement et de transport d'échantillons au laboratoire et à la biosécurité adaptée aux agents des services vétérinaires (un DR, huit DD et 27 agents des Postes d'élevage et des ressources halieutiques [PERH]). Cent vingt-deux acteurs de la filière porcine ont été formés à la reconnaissance de la PPA, à la notification et aux mesures d'hygiène et de biosécurité à Korhogo. Dans le cadre de la sensibilisation des acteurs de la filière porcine, du matériel de communication (1 000 dépliants, 1 000 flyers, 1 500 T-shirts, deux kakemonos) a été conçu.  |         |
| <b>Produit 2</b>              | Les capacités de diagnostic de laboratoire sont rétablies   |   |         |
|                               | Indicateurs   | Objectif  | Réalisé |
|                               | Renforcement des capacités de lutte contre la PPA.  | 19 DR, 37 DD, 230 membres de groupements, 11 GDS porcins, 3 000 agents publics, privés et bénéficiaires (50 % de femmes) formés aux thématiques du projet.  | Oui     |
| <b>Situation de référence</b> |   |   |         |
| <b>Commentaires</b>           | Des réactifs ( <i>primers</i> de PPA) et consommables ont été fournis au LANADA pour renforcer les capacités de diagnostic de laboratoire. Trente-six agents vétérinaires du public et du privé (1 DR, 8 DD et 27 agents) ont été formés sur la gestion des urgences, la collecte des données zoonosaires et les techniques de prélèvement pour le diagnostic de laboratoire. Vingt DR ont été formés sur la reconnaissance de la PPA et aux méthodes de bonne gestion d'une suspicion et une confirmation de la maladie, à la collecte de données et à la localisation des foyers de PPA à l'aide de l'outil KOBO Toolbox. |   |         |
| <b>Activité 2.1</b>           | Procurer des réactifs et équipements  |   |         |
|                               | Réalisé   | Oui   |         |
|                               | Commentaires  | Des réactifs ont été fournis au LANADA en vue de renforcer ses dispositifs de laboratoire: <ul style="list-style-type: none"> <li>- kit ELISA Ingenasa Ingezim PPA Compac, cinq plaques SA Anticorps PPA;</li> <li>- gants de laboratoire (<i>Purple nitrile</i>);</li> <li>- seringues 10 ml, paquet de 100;</li> <li>- acide lactique (un litre);</li> <li>- hydroxyde de sodium 2 %;</li> <li>- boîtes de transport agréées IATA pour les spécimens infectieux;</li> <li>- RNase Away (250 ml);</li> <li>- Virkon S (10 kg);</li> <li>- tube Vacutainer sec 10 ml;</li> <li>- acide chlorhydrique (2,5 litres);</li> <li>- acide sulfurique (2,5 litres);</li> <li>- acide acétique (2,5 litres);</li> <li>- phénol (un litre);</li> <li>- aiguilles L 8 ga x 83 mm (3,25");</li> <li>- porte- aiguilles.</li> </ul> |         |
| <b>Activité 2.2</b>           | Fourniture de matériel  |   |         |
|                               | Réalisé   | Oui   |         |
|                               | Commentaires  | Trente glacières de 5 litres, 30 glacières de 15 litres, 200 accumulateurs de froid, 50 torches, cinq GPS et 10 appareils photo numériques ont été remis aux Directeurs régionaux et départementaux et à la DSV pour renforcer la surveillance et faciliter la réalisation des investigations. Quarante pulvérisateurs, 100 paires de bottes, 100 balais cantonniers, 100 pelles rondes et 100 D4+désinfectants ont été remis aux bénéficiaires. À ces matériels s'ajoute la fourniture de 16 tonnes d'aliments pour porcs et de quatre tricycles pour le transport des porcs, de cinq ordinateurs portables, quatre ordinateurs de bureau, quatre imprimantes, un vidéo projecteur et des fournitures de bureau.   |         |

|                               |  |  |         |
|-------------------------------|--|--|---------|
| <b>Activité 2.3</b>           | Participer aux formations spécifiques et aux exercices de simulation et suivre l'évolution des sentinelles par une surveillance active   |  |         |
|                               | Réalisé  | Non  |         |
|                               | Commentaires   | La pandémie de Covid-19 n'a pas permis la réalisation de cette activité.   |         |
| <b>Produit 3</b>              | La surveillance épidémiologique est améliorée  |  |         |
|                               | Indicateurs  | Objectif   | Réalisé |
|                               | Rétablissement pour reconstituer le cheptel porcin par des appuis techniques.  | Augmentation d'environ 10 % du cheptel porcin à la fin du projet par l'application de la biosécurité et de méthodes innovantes.  | Oui     |
| <b>Situation de référence</b> |  |  |         |
| <b>Commentaires</b>           | Une enquête sur l'impact socio-économique de la PPA a été réalisée dans les zones d'intervention du projet.<br>Par ailleurs, 275 porcs, des aliments et produits vétérinaires ont été acquis par la DSV et remis à 35 éleveurs (quatre truies et un verrat) à travers un financement national complémentaire au TCP. |  |         |
| <b>Activité 3.1</b>           | Renforcer les capacités de surveillance  |  |         |
|                               | Réalisé  | Oui  |         |
|                               | Commentaires   | Vingt Directeurs régionaux ont été formés sur la reconnaissance de la PPA et les méthodes de bonne gestion d'une suspicion et d'une confirmation de la maladie. Sept motos tout terrain ont été remises aux Directeurs régionaux pour faciliter leur mobilité, ainsi que du matériel de conservation et de mesure.   |         |
| <b>Activité 3.2</b>           | Développer un plan national de lutte contre la PPA   |  |         |
|                               | Réalisé  | Oui  |         |
|                               | Commentaires   | Un plan de contingence de lutte contre la PPA a été développé ainsi que les procédures opérationnelles standard de la gestion d'une épizootie de PPA.  |         |
| <b>Activité 3.3</b>           | Rédiger un plan national d'urgence   |  |         |
|                               | Réalisé  | Oui  |         |
|                               | Commentaires   | Un plan de contingence de lutte contre la PPA a été développé ainsi que les procédures opérationnelles standard de la gestion d'une épizootie de PPA.  |         |
| <b>Activité 3.4</b>           | Élaborer les outils de surveillance  |  |         |
|                               | Réalisé  | Oui  |         |
|                               | Commentaires   | Les procédures opérationnelles standard de la gestion d'une épizootie de PPA ont été définies.   |         |
| <b>Activité 3.5</b>           | Évaluer l'impact de la PPA   |  |         |
|                               | Réalisé  | En partie  |         |
|                               | Commentaires   | L'enquête montre que l'impact socio-économique de la maladie est fortement ressenti par les éleveurs et les transformateurs. Il reste très faible par contre au niveau des vendeurs d'aliments et de produits vétérinaires, en raison de l'utilisation d'aliments non concentrés (son de maïs et de riz, drêches de bière locale communément appelée «tchapalo» en langue locale, restes des restaurants...) et à l'absence de suivi médical des animaux. Enfin, l'impact social au niveau des acteurs est lié non pas à la perte d'emploi, mais plutôt à une perte de pouvoir d'achat avec ses conséquences sur la scolarisation des enfants, sur la prise en charge des soins de santé, etc. |         |
| <b>Produit 4</b>              | Coordination et suivi-évaluation sont établis  |  |         |
|                               | Indicateurs  | Objectif   | Réalisé |
|                               |  |  | Oui     |
| <b>Situation de référence</b> |  |  |         |
| <b>Commentaires</b>           | La mise en œuvre du projet a nécessité la mise en place d'une équipe de gestion et de suivi des activités, composée entre autres des agents de la DSV et quelques agents de l'équipe ECTAD de la Représentation de la FAO.   |  |         |
| <b>Activité 4.1</b>           | Mettre en place une équipe du projet   |  |         |
|                               | Réalisé  | Oui  |         |
|                               | Commentaires   | La coordination nationale du projet a été assurée par le Directeur des services vétérinaires.<br>Deux experts nationaux au niveau de la DSV ont travaillé étroitement avec un coordonnateur PPA désigné par la Représentation en appui à l'équipe du Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontalières (ECTAD).  |         |

|                     |   |  |
|---------------------|---|--|
| <b>Activité 4.2</b> | <b>Établir un Comité technique de pilotage</b>                |  |
|                     | Réalisé   | En partie  |
|                     | Commentaires  | Le pilotage a été assuré par une équipe FAO incluant le coordonnateur PPA désigné, l'équipe ECTAD, le coordonnateur national et les experts nationaux. Ce comité s'est concerté une fois par mois et en cas de nécessité pour la mise en œuvre des activités du projet.    |
| <b>Activité 4.3</b> | <b>Mettre en place un mécanisme de coordination du projet</b> |  |
|                     | Réalisé   | Oui  |
|                     | Commentaires  | Un mécanisme de coordination a été mis en place. Il était composé d'agents de la DSV, du personnel de la FAO et des représentants des bénéficiaires à travers des GDS par région (Ferkessédougou, Korhogo et Boundiali).   |
| <b>Activité 4.4</b> | <b>Assurer le suivi-évaluation</b>                            |  |
|                     | Réalisé   | Oui  |
|                     | Commentaires  | Avec l'équipe de la DSV, l'unité opérationnelle de la FAO a pris en charge le suivi des actions réalisées. Cette unité a également assuré le suivi d'une plainte posée par un bénéficiaire. À l'issue des investigations, des clarifications ont été données au plaignant. |

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: [Reporting@fao.org](mailto:Reporting@fao.org)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italie